

MDH-PPH – Définitions

Le Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH) est un modèle conceptuel conçu pour être utilisé par l'ensemble des acteurs publics, parapublics, privés et à but non lucratif concernés par l'adaptation, la réadaptation, la participation sociale et l'exercice des droits des personnes ayant des incapacités et de leurs familles. L'accent mis sur les facteurs environnementaux et sur les habitudes de vie de ces personnes fait en sorte qu'il s'applique à l'ensemble des personnes ayant des incapacités, peu importe la cause, la nature et la sévérité de leurs déficiences et incapacités.

Qu'est-ce que le développement humain ?

Le développement humain est un phénomène concernant l'ensemble des humains, débutant dès la conception et se terminant avec la mort. Selon le Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH), ce processus ne peut pas être ralenti ni arrêté. Le fait pour une personne de présenter des déficiences ou des incapacités, à n'importe quel moment de sa vie, n'empêche pas pour autant la poursuite de son développement en tant qu'humain.

Cette perspective anthropologique du développement humain reconnaît toutefois l'existence de facteurs pouvant influencer ce phénomène : les facteurs personnels (ou intrinsèques) et les facteurs environnementaux (ou extrinsèques). Le MDH-PPH estime que ce sont les interactions entre ces deux types de facteurs qui détermineront la qualité de la participation sociale des personnes.

Le MDH-PPH repose sur la reconnaissance de deux faits anthropologiques universels :

Toutes les personnes évoluent dans un milieu de vie. Toutes les personnes ont une identité et présentent des différences esthétiques, de fonctionnement et/ou de comportement.

Schéma conceptuel

Le schéma conceptuel est une représentation graphique du MDH-PPH. Il vise à ordonner, catégoriser et simplifier les différents domaines conceptuels et illustrer les relations applicables à l'ensemble cité. Le schéma conceptuel se veut pédagogique et utile pour faciliter la compréhension générique du phénomène du handicap selon le MDH-PPH. Il sert de lieu de référence heuristique afin d'encadrer des applications dans des domaines diversifiés.

Domaine conceptuel

Un domaine conceptuel est un ensemble qui regroupe plusieurs concepts apparentés, par exemple les « facteurs identitaires », les « systèmes organiques » et les « aptitudes » dans le domaine conceptuel des facteurs personnels.

Nomenclature

Une nomenclature est un système de classification des différents concepts utilisés pour comprendre un phénomène, par exemple le handicap. Elle permet de déterminer la nature des relations hiérarchiques existant entre les concepts faisant partie d'un même domaine conceptuel, par exemple les « outils » se retrouvant dans les « facteurs physiques », lesquels faisant partie du domaine conceptuel des facteurs environnementaux.

Échelle de mesure

Une échelle de mesure est un ensemble de graduations permettant de qualifier ou de quantifier une situation, ainsi que de mesurer une progression dans le temps.

Les concepts-clés du MDH-PPH

Selon le modèle conceptuel du Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH), la compréhension et l'explication du phénomène du handicap repose sur l'interaction entre trois domaines conceptuels :

1- Les facteurs personnels

Un facteur personnel est une caractéristique appartenant à la personne, telle que l'âge, le sexe, l'identité socioculturelle, les systèmes organiques, les aptitudes, etc. Le modèle conceptuel du Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH) propose trois échelles de mesure pour les facteurs personnels : une pour les facteurs identitaires, une pour les systèmes organiques et une autre pour les aptitudes.

Facteurs identitaires

Les facteurs identitaires sont des caractéristiques sociodémographiques, économiques et culturelles propres à un individu et à son histoire de vie. Ceux-ci incluent également des informations concernant les valeurs et les préférences de ce même individu.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Caractéristiques sociodémographiques• Âge, sexe, appartenance culturelle significative pour la personne (ethnique, confessionnelle)• Histoire de vie | <ul style="list-style-type: none">• Valeurs• Objectifs de vie• Diagnostic si applicable• Revenu ou statut sociodémographique• Degré de scolarité• Statut familial |
|--|--|

Système organique

Un système organique est un ensemble de composantes corporelles visant une fonction commun. Les systèmes organiques s'apprécient sur une échelle allant de « l'intégrité » à « la déficience importante ».

L'intégrité

L'intégrité correspond à un système organique n'ayant pas subi d'altération.

Déficience

Une déficience correspond à un système organique ayant subi des altérations légères, modérées ou considérables.

Selon le MDH-PPH, les systèmes organiques seraient composés de quatorze catégories :

- Morphologie
- Système endocrinien
- Système reproducteur
- Système cutané
- Système musculaire
- Système squelettique
- Système nerveux
- Système auriculaire
- Système oculaire
- Système digestif
- Système respiratoire
- Système cardiovasculaire
- Système urinaire
- Système hématopoïétique et immunitaire

Aptitudes

Une aptitude est la possibilité pour une personne d'accomplir une activité physique ou mentale. Les aptitudes s'apprécient sur une échelle allant de « capacité sans limite » à une « incapacité complète ».

Capacité

Une aptitude permet d'accomplir partiellement ou entièrement l'activité physique ou mentale même si cela est fait avec une aide technique ou humaine.

Incapacité

Une aptitude ne permet pas d'accomplir l'activité physique ou mentale.

Selon le MDH-PPH, les aptitudes seraient composées de dix catégories :

- Aptitudes reliées aux activités intellectuelles
- Aptitudes reliées au langage
- Aptitudes reliées aux comportements
- Aptitudes reliées aux activités motrices
- Aptitudes reliées à la respiration
- Aptitudes reliées au sens et à la perception
- Aptitudes reliées à la digestion
- Aptitudes reliées à l'excrétion
- Aptitudes reliées à la reproduction
- Aptitudes reliées à la protection et à la résistance

2- Les facteurs environnementaux

Un facteur environnemental est une dimension sociale ou physique qui détermine l'organisation et le contexte d'une société. Les facteurs environnementaux s'apprécient sur une échelle allant du « facilitateur majeur » à « l'obstacle majeur ».

Facilitateur

Un facilitateur correspond à un facteur environnemental qui favorise la réalisation des habitudes de vie lorsqu'il entre en interaction avec les facteurs personnels (les déficiences, les incapacités et les autres caractéristiques personnelles).

Obstacle

Un obstacle correspond à un facteur environnemental qui entrave la réalisation des habitudes de vie lorsqu'il entre en interaction avec les facteurs personnels (les déficiences, les incapacités et les autres caractéristiques personnelles).

Selon le MDH-PPH, les facteurs environnementaux se regroupent en « facteurs sociaux » et en « facteurs physiques ». Chacun d'eux sont composés de neuf catégories.

Facteurs sociaux	Facteurs physiques
<u>Facteurs politico-économiques</u>	<u>Nature</u>
• Systèmes politiques et structures gouvernementales • Système juridique • Système économique • Système socio-sanitaire • Système éducatif • Infrastructures publiques • Organisations communautaires	• Géographie physique • Climat • Temps • Bruits • Électricité et magnétisme • Luminosité
<u>Facteurs socio-culturels</u>	<u>Aménagements</u>
• Réseau social • Règles sociales	• Architecture • Aménagement du territoire • Technologies

3- Les habitudes de vie

Une habitude de vie est une activité courante ou un rôle valorisé par la personne ou son contexte socioculturel selon ses caractéristiques (l'âge, le sexe, l'identité socioculturelle, etc.). Elle assure la survie et l'épanouissement d'une personne dans sa société tout au long de son existence. Les habitudes de vie s'apprécient sur une échelle allant de la « situation de participation sociale optimale » à la « situation de handicap complète ».

Une situation de participation sociale

Une situation de participation sociale correspond à la pleine réalisation des habitudes de vie, résultant de l'interaction entre les facteurs personnels (les déficiences, les incapacités et les autres caractéristiques personnelles) et les facteurs environnementaux (les facilitateurs et les obstacles).

Une situation de handicap

Une situation de handicap correspond à la réduction de la réalisation ou à l'incapacité à réaliser des habitudes de vie, résultant de l'interaction entre les facteurs personnels (les déficiences, les incapacités et les autres caractéristiques personnelles) et les facteurs environnementaux (les facilitateurs et les obstacles).

Selon le MDH-PPH, les habitudes de vie se regroupent selon deux classes : « activités courantes » et en « rôles sociaux ». Les activités courantes et les rôles sociaux sont chacun composés de six catégories d'habitudes de vie.

Activités courantes

- Communications
- Déplacements
- Nutrition
- Condition corporelle
- Soins personnels
- Habitation

Rôles sociaux

- Responsabilités
- Relations interpersonnelles
- Vie communautaire
- Éducation
- Travail
- Loisirs